cevica®

the tile atelier

Politique Qualité et Environnement

La Direction de CEVICA, conformément à sa stratégie d'entreprise, à sa vision d'avenir et à ses valeurs, établit cette Politique Qualité et Environnement comme cadre de référence fondamental afin de consolider un modèle de management durable, compétitif et socialement responsable au sein de l'industrie céramique.

Engagés en faveur de l'excellence, de l'innovation et du respect de l'environnement, et conscients de l'impact et de l'importance de notre activité en tant que fabricant de carreaux céramiques dans la province de Castellón, nous affirmons notre ferme volonté de respecter les engagements suivants :

1. **Engagement en faveur de l'amélioration continue et du respect des exigences légales :** Définir et réexaminer périodiquement des objectifs mesurables en matière de qualité et de performance environnementale. Garantir le strict respect de la législation en vigueur, des réglementations applicables, des normes internationales et des engagements pris en matière de qualité, d'environnement, d'économie circulaire et d'efficacité énergétique.
2. **Orientation vers l'excellence opérationnelle et la protection de l'environnement** : Promouvoir l'amélioration continue en optimisant les processus et les produits afin de minimiser les erreurs. Garantir **la protection de l'environnement et la prévention de la pollution** grâce à une utilisation rationnelle des ressources, à la réduction de la consommation énergétique, à la minimisation des émissions atmosphériques et à une gestion appropriée des déchets.
3. **Innovation dans les produits céramiques durables :** Développer des solutions céramiques de haute qualité en intégrant des principes d'écoconception et des critères d'analyse du cycle de

vie. Encourager la réutilisation des sous-produits et la valorisation des déchets dans le cadre de l'économie circulaire.

4. **Satisfaction des clients et parties intéressées :** Orienter nos actions vers **le respect des exigences de nos clients afin d'accroître leur satisfaction**, tout en maintenant un dialogue transparent et mutuellement bénéfique avec les employés, les fournisseurs, les autorités et la communauté locale.
5. **Formation, sensibilisation et leadership interne :** Renforcer les compétences et la sensibilisation environnementale du personnel grâce à une formation continue, tout en garantissant un environnement de travail sûr, inclusif et motivant.
6. **Transparence, communication et révision :** Veiller à ce que cette Politique soit accessible à toutes les parties intéressées, internes et externes, et la réexaminer périodiquement afin de garantir son adéquation au contexte de l'entreprise.
7. **Responsabilité de la mise en œuvre :** Chaque responsable de département assume la responsabilité de promouvoir la compréhension, l'application et le respect de cette Politique dans son domaine de compétence.